

République du Sénégal
**MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

Institut National
SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET SPORTIVE
(INSEPS)

MEMOIRE DE MAÎTRISE ES-SCIENCES ET TECHNIQUES
DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT

**LA NATATION UTILITAIRE
AU SENEGAL :
POLITIQUE D'EDUCATION DE MASSE
AU NIVEAU DES PLAGES**

Présenté et soutenu par
MONSIEUR YORO FALL
sous la direction de M^R Abdou
Karim Thioune Professeur d'E.P.S.
C.P.R Directeur Technique de la F.S.N.S

ANNEE UNIVERSITAIRE : 1985-1986

17 DEDICACES

*

Je dédie ce MEMOIRE A :

Ma mère

mon père

mon Directeur de MEMOIRE : A. K. THIOUNE

ma tante RAMA

mes^{et} frères soeurs

ma tante ASSY SARR

ma tante NDEYE TALL

mes camarades de lycée "Fidèles Compagnons"

mon oncle KHALIFA BEYE

ma soeur FATOU DIEYE

mon oncle NDIANKOU DIAGNE

mes camarades de l'INSEPS particulièrement mon Jumeau

la famille GAYE et particulièrement à BABACAR

la famille DIA

la famille FAYE

mes camarades de quartier

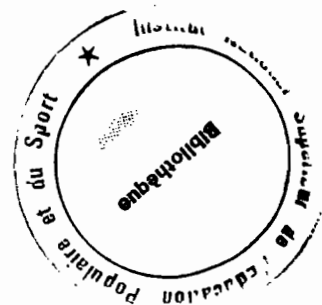
mes professeurs

mon maître d'école MAHECOR DIOUF

mon frère ASS DIOP

mon frère MSAVE NDIOR

tous ceux qui de près ou de loin, ont participé à ma formation et ont aidé à la réalisation de ce document.



R E M E R C I E M E N T S

*

Mes remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la réalisation de ce document, plus particulièrement à :

M. ABDOU K. THIOUNE, mon Directeur de MEMOIRE et mon ancien professeur d'E. P. S,

Melle FATOU DIEYE ma soeur et amie qui m'a particulièrement aidé à la mise en page de ce document,

M. NDIANKOU DIAGNE qui m'a beaucoup aidé

M. PAPE FALL, pour sa modeste contribution,

M. IBRAHIMA DIENG

MME NDEYE DIOP.

PAGE

SOMMAIRE

<u>INTRODUCTION</u>		PAGE	1
<u>CHAPITRE I</u>	Explication des termes et historique.	PAGE	4
	1 . 1 La natation et les accidents nautiques.		
	1 . 2 Historique de la natation.		
<u>CHAPITRE II</u>	La Région de Dakar.	PAGE	7
	2 . 1 Géographie physique.		
	2 . 2 Organisation administrative et compétence.		
	2 . 3 La Fédération Sénégalaise de Natation et de sauvetage: Ses compétences- Ses problèmes.		
<u>CHAPITRE III</u>	Revue ou synthèse de la littérature sur la natation:	PAGE	14
<u>CHAPITRE IV</u>	Méthodologie.	PAGE	22
<u>CHAPITRE V</u>	Le problème de la natation au Sénégal.	PAGE	27
	5 . 1 Présentation des données recueillies et commentaire.		
	5 . 1 . 1 Résultats de l'enquête au niveau des plages.		
	5 . 1 . 2 Résultats de l'enquête sur les Sapeurs Pompiers.		
	5 . 1 . 3 Données recueillies chez les élèves et étudiants.		
	5 . 2 La natation un problème sénégalais.		
	5 . 3 Essai de contribution à la résolution du problème.		
<u>CONCLUSION</u>		PAGE	52
<u>ANNEXE I</u>	Questionnaires	PAGE	56
<u>ANNEXE II</u>	Projet d'implantation de bassins flottants.	PAGE	60
<u>ANNEXE III</u>	Liste des plages répertoriées de la Région de Dakar.	PAGE	62
<u>ANNEXE IV</u>	Quelques éléments de règlement sur la sécurité des Bains Publics.	PAGE	64

I N T R O D U C T I O N

Le Sénégal, situé à l'avancée la plus occidentale de l'Afrique, est un pays qui ouvre sur l'Océan Atlantique. Toute sa partie Occidentale de St LOUIS à Ziguinchor, le littoral s'étend sur 600 km. D'autre part, il est drainé par beaucoup de fleuves dont celui du même nom au Nord-Est. Cette hydrologie n'est pas sans conséquence sur la vie de la population. D'une part, la pêche occupe une très grande partie dans la vie économique du pays et d'autre part, l'eau attire des milliers de personnes tout au long de l'année : Il y a certes un certain mythe autour de l'eau comme M. SANE a eu à le souligner dans son MEMOIRE de MAITRISE (1). Mais, ceci n'empêche qu'une grande partie des plages est surpeuplée. Les populations bien qu'étant conscientes des dangers que présente l'eau, ont un INSTINCT de plaisir qui l'emporte souvent sur celui de la peur du danger. Et dès le début de la période de chaleur qui correspond ici aux grandes vacances, une foule énorme, incontrôlée et surexcitée, envahit les plages. Inmanquablement des noyés sont repêchés durant toute cette période. Mal informés ou mal initiés dans le domaine de la natation, les jeunes suivant toujours leur instinct, se trouvent être des victimes toutes désignées. J'ai vécu ce phénomène et tous les problèmes qui lui sont inhérents, grâce à une enfance passée à proximité de la plage de Hann. Parfois il y a une reprise de conscience face aux dangers, mais celle-ci ne dure pas. Ainsi, aussitôt après chaque intervention du service de sauvetage, les plages sont désertes. Mais c'est la ruée vers les plages seulement quelques heures après. Et ce phénomène ne m'a jamais laissé indifférent. Je voudrais donc saisir cette occasion, pour mieux le cerner. D'ailleurs, comment peut-on être indifférent à cette situation contradictoire ? Doit-on se contenter de ne poser le problème, de n'entreprendre des recherches de solutions que lorsque les plages sont gorgées de monde ? Surtout pendant les grandes vacances scolaires ? En tout cas, les démarches jusqu'alors effectuées, soit pour sensibiliser la grande masse des baigneurs pendant la saison chaude, soit pour sauver les victimes, ne semblent pas convaincantes.

.../...

(1) Malamine SANE "contribution à l'implantation de la natation sportive en Casamance" 1983

Les données des problèmes restent encore questionneuses. En effet, si l'on compte le nombre de plages fréquentées, on peut déjà sans risque de nous tromper, avancer que le nombre de surveillants de baignade, n'est pas proportionnel au nombre de baigneurs et de plages.

D'ailleurs notre investigation va jusqu'à la question à savoir quelle est la proportion du danger qui guette~~nt~~ les baigneurs des plages non surveillées. On peut se demander aussi s'il existe des surveillants de baignade au niveau de toutes les plages fréquentées. Pourquoi ne pas ^{en}former pour répondre aux nombreuses interpellations ? Mieux quel est le véritable rôle de la Fédération Sénégalaise de Natation et de Sauvetage (FSNS) de cette association reconnue d'utilité publique ? Quel est la mission des municipalités, du M. J. S (instance de l'état), si ce n'est de gérer, encadrer, informer, sécuriser etc... ? la liste des interrogations que voilà n'est pas exhaustive, fermée.

Seulement, ce dont nous sommes certains, c'est que toute politique qui fermerait les yeux sur les besoins de la jeunesse ou qui ne s'orienterait pas vers ses besoins, vers les réalités contextuelles ou environnementales, toute politique qui ne prendrait pas en compte les aspirations de la jeunesse risquerait d'être contre nature. Faut-il toujours devant le problème de fréquentation des plages, une simple attitude interrogative, à n'en voir qu'un phénomène auquel il faut consacrer un même discours événementiel et périodique. Une recherche de solutions face à la ruée vers les plages, devrait être multiforme et multidimensionnelle. Une analyse psychosociologique, permettrait de voir que ce "phénomène des plages", ne traduit rien d'autre qu'un besoin de refuge qu'un échappatoire face aux exigences et aux contraintes de la vie quotidienne qui ont pour nous : fatigue, besoin de défoulement et de fraîcheur. Le désœuvrement en est aussi une des causes.

Il n'est rien d'autre, qu'un moment de loisir, pour la libre expression des besoins de détente, d'activité physique, de sport pour certains.

Alors, au lieu de privilégier l'aspect compétitif de la discipline, l'état ne devait-il pas faire de ce problème le sien pour tenter de voir dans quelle mesure il y a une corrélation entre le nombre de noyés et la sous information ; en d'autre terme, la relation entre l'insécurité du public et le manque de cadres compétents nécessaire. En un mot, la relation entre le nombre de noyés et l'insuffisance de formation & d'information de la masse des baigneurs.

C'est ce que nous allons essayer de cerner. Après avoir présenter le cadre de notre travail qu'est la région de DAKAR et les causes de cette restriction, nous ferons une relecture de la littérature sur la natation, en deuxième lieu nous essayerons de cerner les problèmes liés à la natation au Sénégal en analysant les résultats recueillis.

Ensuite, nous présenterons les instruments de notre investigation et ses résultats.

Pour enfin présenter les solutions et perspectives envisageables qui vont nous mener à notre conclusion.

Mais, auparavant, il faudra cerner le sens de certains termes qui vont jalonner notre exposé.

CHAPITRE I

EXPLICATION DES TERMES ET HISTORIQUE



I - 1 - : La Natation & les Accidents Nautiques :

Avant d'entrer dans le vif de notre sujet, il est nécessaire de bien saisir le sens de certains termes dont nous serons appelés à user. Et le terme principal est la natation. Elle est définie comme la pratique de la nage sportive sous ses trois formes : Athlétique (vitesse), gymnique (plongeon) et Water-polo (1) , Elle vient du latin NATATIO qui découle de NATARER qui veut dire nager de NAVIGARER qui veut dire se soutenir et avancer sur ou sous l'eau. C'est donc l'action de nager considérée comme un exercice, un sport. L'encyclopédie ajoute que la natation est l'un des sports les plus complets, particulièrement apte à développer la poitrine, elle ajoute que le poids spécifique de l'homme oscillant de 0,99 à 1,09 et celui de l'eau étant environ de 1. La différence entre le poids du corps et celui du volume d'eau déplacé est très faible : l'homme flotte donc naturellement (2).

Mais qui parle de natation doit parler aussi des accidents qu'elle peut engendrer. En effet, le grand Larousse encyclopédique précise que comme l'homme est habitué à respirer librement, il s'obstine presque toujours à respirer par le nez et ne s'occupe pas de son degré d'immersion de telle sorte que le liquide pénètre dans les voies respiratoires (3), ceci peut amener la noyade qui est la mort accidentelle ou volontaire d'asphyxie par immersion (4). D'autre part il est très dangereux de se mettre à l'eau quand on transpire ou pendant la digestion (5). Ceci peut engendrer l'accident qu'on appelle hydrocution : c'est comme la définit l'encyclopédie 360, une perte de connaissance brutale, complète, due à une constriction des vaisseaux notamment cérébraux, elle est la réponse réflexe ou brusque contact avec une eau trop froide. Le nageur coule à pic sans

(1) "Le Robert des sports p 292"

(2) "Grand Larousse encyclopédique" p875

.../...

(3) "Grand Larousse encyclopédique F7 P675"

(4) "Grand Larousse encyclopédique" T7 p854-556

(5) "Grand Larousse encyclopédique" T 7 P 676

se débattre, risquant ainsi l'asphyxie par irruption de l'eau dans ses voies respiratoires. L'arrêt cardiaque succède à une asphyxie prolongée (1). Donc avant d'affronter l'eau, il serait prudent de prendre beaucoup de précautions. Nous tenterons de les présenter dans les pages qui suivent.

Nous allons maintenant faire un bref rappel historique de la natation.

I - 2 : Historique :

La natation se pratiquait depuis l'antiquité si l'on en croit à la légende de LEANDRE, qui allait rejoindre sa maîtresse HERO à la nage. D'ailleurs, en 1810 le poète LORD BYRON, va mettre la natation à l'honneur. Il veut vérifier l'hypothèse : "On peut traverser le détroit des DARDANELLES", ainsi, il traversa L'HELLESPONT en 70 mn. Le Robert des sports ajoute qu'au 19^e siècle, l'exercice de la nage se pratiquait en rivière sans esprit de compétition (2).

Dans un chapitre intitulé de CLEOPATRE au VERT GALANT, dans l'encyclopédie des sports, MONIQUE BERLIOUX, nous retrace l'histoire de la natation. Il nous dit qu'avant la natation, il y avait en tout temps, la nage (3). Il y a 3 000 ans, les Egyptiens nageaient dans le NIL. L'histoire et la fiction rapportent mille exploits : ANTOINE pêchant en compagnie de CLEOPATRE, HERODOTE a raconté comment le Grec SCYLLIAS, requis par XERES pour repêcher des objets qui avaient sombré avec ses navires, résolut de s'enfuir et parcourut à la nage 12 kms qui le séparaient des siens. M. BERLIOUX nous dit qu'il n'y avait pas d'épreuve de natation aux jeux Olympiques, mais tous les grecs savaient nager : "Il ne sait ni courir ni nager", était pour eux la suprême insulte (4). D'autre part, SUETONE nous dit qu'AGRIPPINE, mère de NERON se sauva d'un naufrage à plus de quarante ans, en courant plusieurs milles en mer (5).

(1) "encyclopédie 360 tome 5 Rombaldi Paris match" p 438

.../...

(2) Georges PETIOT "Le Robert des sports" p 292

(3) Monique BERLIOUX ds encyclopédie des sports "larousse Direct° J Dauven p 325

(4) "encyclopédie des sports" larousse direct° de Jean DAUVEN p 325

(5) Ibid p 325

RABELAIS dans l'éducation de GARGANTUA, parlait de la natation. Le roi HENRI apprenait à nager au Futur LOUIS XIII, alors âgé de 10 ans. On raconte par ailleurs qu'au 19e siècle, un italien du nom de JEAN SALATI, prisonnier à WATERLOO, interné en ANGLETERRE sur un ponton, choisit un soir de tempête de traverser la manche pour s'éloigner. A. MANGA dans son mémoire, nous relate l'histoire du naufrage de COTRE en 1936 au large de GOREE, une femme se maintient sur l'eau plus de 24 heures et fut sauvée (1).

Ainsi, nous voyons tout au long de ces lignes, que la natation a été une activité inhérente à l'homme. Nos ancêtres mêmes ignorant les techniques de nages modernes, savaient nager. Donc, même si nous pouvons distinguer trois objectifs à la natation, nous constatons que l'objectif utilitaire est le plus ancien. En effet, une certaine maîtrise de l'eau a longtemps sauvé la vie à quelqu'un. Et ceci en dehors de toute recherche de performance ou d'atteinte d'objectif éducatif. C'est donc sur ce problème que nous nous apesantirons. Mais tout d'abord présentons le cadre de notre étude qu'est la région de DAKAR.

(1) A MANGA "la natation au Sénégal problèmes liés à son développement & perspectives" P 2 .../...

CHAPITRE II

LA REGION DE DAKAR UNE PRESQU'ILE

Nous avons décidé de restreindre notre domaine d'étude à la région de DAKAR, car c'est la région où le phénomène de la notation est plus en verve du fait de son découpage géographique particulier. Aussi vue la limite de notre disponibilité nous n'avons pu que prendre DAKAR comme région échantillon.

II - 1 : Géographie Physique :

Autrefois, groupée autour de son port, DAKAR regroupe désormais l'ensemble de la presqu'île du CAP VERT et des quartiers résidentiels s'étendant autour de ses nombreuses baies ; DAKAR bénéficie, à l'extrémité atlantique du continent africain, d'une situation géographique qui en fait une porte d'entrée maritime et aérienne de l'Afrique de l'Ouest.

'Telle une main agrippée à l'océan, la presqu'île du Cap Vert, aux points rocheux et aux plages multiples, est par son climat exceptionnel, ... un séjour idéal' (1).

- Les plages des environs de DAKAR

En dehors des plages, toutes proches du cap vert, Dakar possède dans un rayon de 100 kms au nord comme au Sud des plages admirables. Près de DAKAR certains points sont beaucoup plus fréquentés, tels Cayor, Cambèrène, Yoff, les Almadies, enfin les plus belles plages de la région, celles de Noor et l'île de Ngor. Sur la corniche ouest de Dakar, le long de l'université, on trouve ensuite les plages de Hann, la corniche Est comprend les piscines du Lido, la plage des enfants et le Lagon ; au Sud de Dakar, ce sont tour à tour Vène, Mbour, Poponguine la Somone et Joal (cf annexe III).

(1) "Guide touristique de l'Afrique" tome 1 p 37

II - 2 : Organisation Administrative et Compétences :

II - 2 - 1 : L'administration :

Le Sénégal est doté d'une part d'une administration centrale et d'autre part d'une administration territoriale et locale. Les départements ministériels constituent la structure de base de l'administration centrale. Les différents organes qui constituent l'administration locale et territoriale sont les suivants :

- à la base des collectivités locales, personnes morales de droit public des communes dans les agglomérations les plus importantes
- au niveau de l'arrondissement, un sous préfet et un conseil d'arrondissement
- au niveau départemental, un préfet et un conseil départemental
- au niveau régional, un gouverneur, à l'exception de la région de DAKAR

La région de DAKAR est entièrement communalisée, en outre la région de DAKAR est divisée en trois circonscriptions urbaines administrées, chacune par un préfet.

Les organes représentatifs de la commune sont constitués par le conseil municipal et le maire. Cette commune est à la fois une circonscription de l'état pour la gestion des services généraux et une collectivité locale pour la gestion des intérêts locaux. Elle a toute liberté pour créer des services qui doivent faciliter la vie communale.

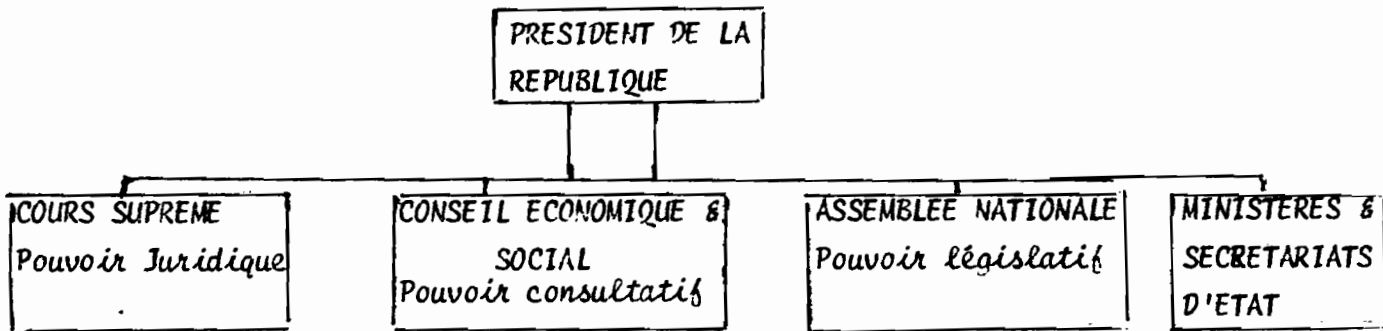
Le maire est un agent de la commune, à ce titre, il prépare les décisions du conseil municipal, préside ses séances, exécute ses délibérations. Il a aussi un pouvoir propre, il est chef hiérarchique du personnel communal, il peut effectuer les actes conservatoires nécessaires à l'administration du

domaine de la commune ; mais surtout (c'est le volet qui nous intéresse le plus) il est chargé de la Police municipale qui vise à assurer le bon ordre, la sécurité. Exemple "au niveau des plages" et la salubrité publique donc la construction des douches publiques afin d'assurer la propreté des plages.

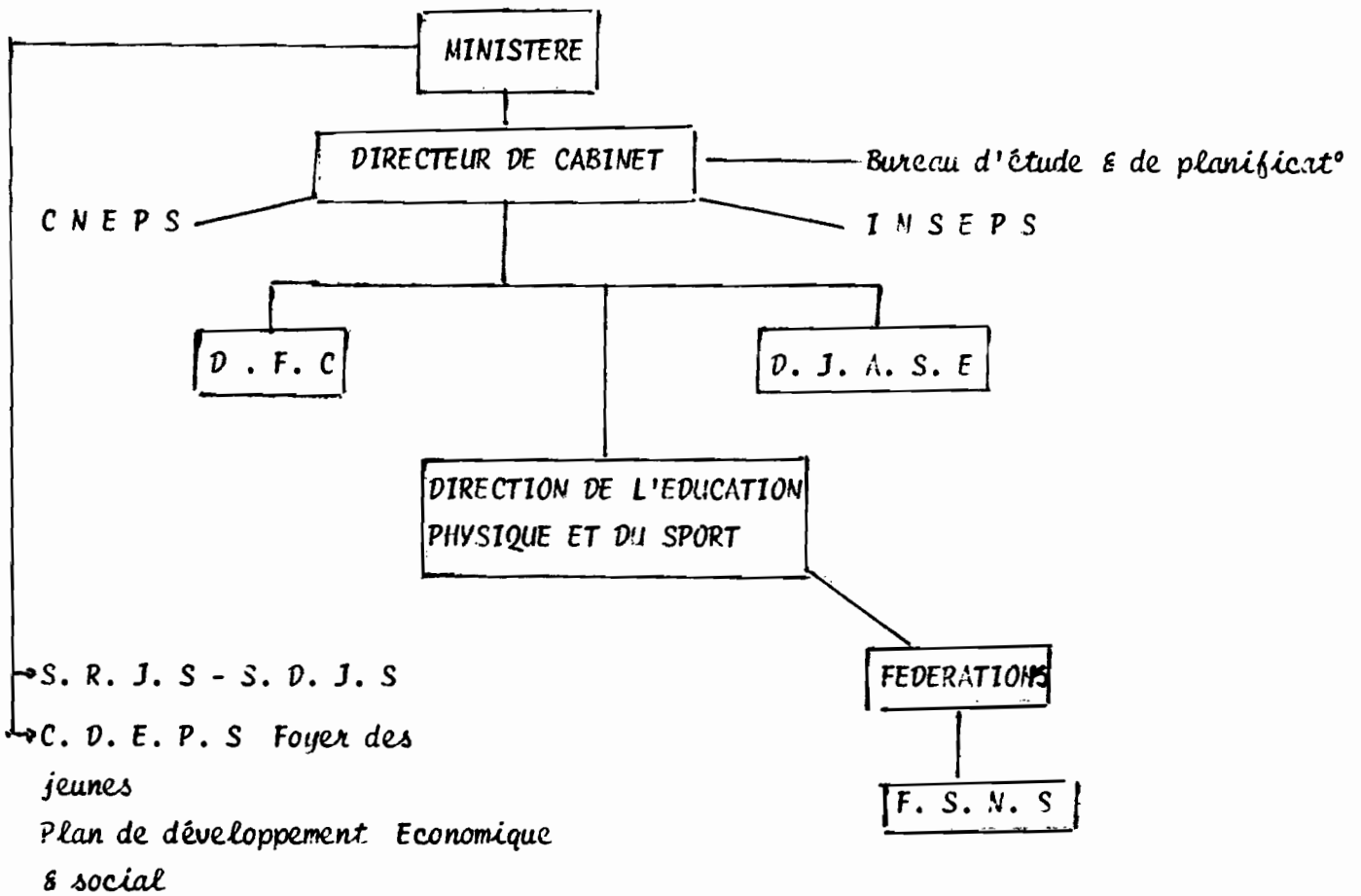
Pour les installations sportives la commune saisit le ministère de la jeunesse et des sports pour la conception et la collaboration technique, et entre autre, il sollicitera la collaboration :

- du ministère de l'équipement pour les moyens logiques & humains
- du ministère des forces armées pour la main d'oeuvre
- du ministère de l'intérieur pour la sécurité des populations au niveau de ces installations.

II - 2 - 1 - 1 : Répartition des pouvoirs & compétences dans l'administration :



II - 2 - 2 : Les structures du Ministère de la Jeunesse & des sports :



II - 2 - 3 : La fédération Sénégalaise de natation et de sauvetage : sa structure, ses compétences, ses problèmes :

II - 2 - 3 - 1 : Structure & compétences :

Créée en 1960, LA FSNS a pour vocation de promouvoir et de développer la natation de masse ; de former des cadres (initiateurs, entraîneurs 1^e, 2^e et 3^e degré), d'encadrer les jeunes et d'assurer la sécurité des plages et des bassins. D'où son nom de Fédération Sénégalaise de Natation et de Sauvetage. Le rôle qui

lui est assigné est de former des cadres de base, de vulgariser la pratique d'encourager et de motiver les jeunes par des compétitions adaptées. Elle est constituée d'un bureau, d'un comité directeur et d'une assemblée. Dans ce bureau, on trouve un président, le vice président, le secrétaire général et son adjoint, le trésorier général et son adjoint, le contrôleur des finances et la direction technique.

Donc ~~cette~~ administration par l'entremise de son staff technique, s'est fixée comme objectifs de toucher le maximum de jeunes, donc une politique de natation de masse ; d'améliorer la santé, de trouver de l'emploi aux cadres, ce qui n'est fait qu'en partie. Et enfin de former des cadres compétents pour la sécurité des baigneurs et nageurs : c'est à dire surveillants de baignades. D'après les renseignements recueillis auprès de cette fédération, il y en a actuellement 60 diplômés dont 15 seulement en exercice. Et nous assistons aujourd'hui à la dégradation des effectifs. En effet les cadres formés et non absorbés se tournent vers d'autres disciplines. La formation de ces cadres techniques qui sont constitués d'entraîneurs de 1er degré (15) de 2nd degré (1) de 3e degré (2) et d'officiel (15) est assurée d'une part par la Fédération. Elle même pour les instructeurs de 1er degré qui sont en général d'ancien nageurs de niveau relativement moyen. Et d'autre part, elle se fait à l'étranger. Ainsi le 2nd degré est fait en ITALIE et le 3e degré en FRANCE ou en TUNISIE. La saison de Natation dure 7 MOIS durant lesquels les principales activités sont : l'organisation des écoles de natation, organisation des compétitions régionales nationales, participation à des compétitions internationales et formation de cadres. Mais ceci est essentiellement théoriques. Car mis à part le manque d'infrastructures les moyens financiers ne sont pas suffisants. En effet la subvention que l'état accorde à la Fédération par l'entremise de l'état n'est que 300 000 FCFA. Nous avons recensé un nombre de 360 licenciés un chiffre qui a tendance à se désagréger depuis 1976. Par ailleurs la fédération a pour rôle d'assurer la surveillance des plages comme nous l'avons souligné plus

haut, mais cette tâche s'effectue très difficilement et ceci se reflète sur le nombre de plages effectivement surveillées. Seules les plages de Gorée avec 2 Surveillants ; Koussoum 2 surveillants ; musée dynamique 2 surveillants et lagon, 2 surveillants, sont surveillées alors que d'après le document sur la répertoriation des plages du Cap vert, 7 devraient l'être (voir annexe 3). Aussi, la surveillance devrait se faire selon un règlement bien défini (voir annexe 4).

Donc pour l'adéquation des tâches dévolues à cette fédération par les textes avec ce qui se passe en réalité il faut que toutes les ministères concernés y mettent de leur part. Pourquoi aussi ne pas créer une commission de sauvetage ?

II - 2 - 3 - 2 : Ses problèmes :

Depuis 1982, date du retour du championnat d'Afrique, le problème de piscines et d'infrastructures en générale tend à bloquer de plus en plus la natation. Ce qui a fait baisser la motivation et des encadreurs et des encadrés. Des démarches sont faites depuis cette date pour que notre pays soit doté de piscine, mais tout cela reste d'intentions et de projets. La question que nous nous posons est : faudra t-il que la fédération reste à attendre cette miraculeuse piscine, ne faudra t il pas plutôt contourner la difficulté en organisant des activités de masse eu égard aux nombreuses plages qui se gorgent chaque saison d'un flot humain.

À notre humble avis, persister dans la voie qui consiste à croire à une éventuelle construction de piscine semble pour le moment être absurde.

.../...

Considérant la motivation des baignades bousculée par la chaleur toride de l'été,

Considérant le besoin d'expression de détente de loisir, considérant les dangers persistant et le nombre de victimes recensées pendant cette période de canicule,

La fédération se doit pour être plus réaliste et opérationnelle de s'atteler à la réalisation de son projet, de son objectif, toucher le maximum de jeunes comme on l'a — dit plus haut . A l'heure actuelle, les plages se trouvent être tout à fait désignées pour être un lieu expérimentale d'information, d'animation d'éducation et de formation des citoyens.

Nous allons voir en quels termes , d'autres auteurs ont approché le domaine.

CHAPITRE III

REVUE ET SYNTHÈSE DE LA LITTÉRATURE SUR LA NATATION

Au Sénégal, le domaine de la natation n'a pas fait l'objet de beaucoup de recherches ce qui est bien dommage, vu l'intérêt que présente ce sujet. Par exemple à l'INSEPS, seuls trois étudiants ont eu à travailler sur ce domaine. Il s'agit de; ALBERT MANGA "la natation au Sénégal, problèmes liés à son développement & perspectives"; de Mamadou NDOYE : pour une place "rationnelle de la natation dans l'enseignement des A. P. S à l'école Sénégalaise et des Malamine MANE "contribution à l'implantation de la natation sportive en Casamance. Mais, si nous sortons de notre pays, beaucoup d'oeuvres ont été écrites sur la natation et sur la noyade. Notamment ceux de Michel LEGLISE : "natation sport complet"; R. P GUILBERT "la natation d'aujourd'hui"; FARINAUD "une méthode nouvelle de réanimation des noyés"; GUINARD " les enfants et la natation"(1) ; les articles du Docteur LARTIGUE, docteur en médecine, conseiller médical de la F. Française des maîtres nageurs sauveteurs ; il faut aussi noter le nombre très important de revues canadiennes sur la natation et ses problèmes.

(1) GUINARD : les enfants et la natation "éducation physique n° 7" juillet
1947

Nous allons donc procéder à une synthèse de cette littérature. Mais nous nous contenterons de relire les mémoires de maîtrise des étudiants cités ci-dessus et notamment des deux premiers. Car beaucoup de ces auteurs cités, ont été paraphrasés dans ces documents. Mais auparavant présentons le libellé du contenu du programme de natation dans les deux années d'option à l'INSEPS.

En année de licence, 1ère année d'option, il est prévu une formation pédagogique sur le plan théorique le plan de travail se définit comme suit :

- les étapes de la formation du nageur : Les bases physiologiques et psychopédagogiques de la natation,
- le secourisme nautique sur le plan pratique, nous avons : amélioration des qualités physiques du nageur (endurance, souplesse, force, vitesse)
- préparation au diplôme du surveillant de brigade.

En année de maîtrise, nous avons sur le plan théorique :

- organisation nationale et internationale de la natation
- l'entraînement sportif
- la préparation physique du nageur de compétition

et en pratique :

- organisation des écoles de sports
- pratique pédagogique à tous les niveaux
- élaboration de programmes de travail.

Est-ce que ces textes sont conformes à la réalité ? Nous y reviendrons par la suite.

Nous en arrivons donc aux documents de maîtrise. Et nous commençons par celui de ALBERT HANGA.

Dans son étude il s'est penché sur les trois buts fondamentaux de la natation, à savoir l'utilitaire, le sportif et l'éducatif.

Commencant par le but éducatif et citant R. P GUILBERT, il dit que :
"la natation apporte à l'enfant un champ d'activité véritablement nouveau (1)!"
Il ajoute que la natation est le sport que l'homme peut pratiquer le plus précocement dans sa vie (2). Parlant toujours de la natation et de l'enfant, il précise qu'il est préférable d'apprendre à l'enfant à nager le plus tôt possible. Ceci pour des raisons socio-psycho-éducatives et bien entendu de sauvegarde.

Parlant du but utilitaire, il écrit : "on ne peut se limiter à la pratique de la natation sans se soucier du danger qui guette le nageur à tout instant. C'est la noyade qui peut survenir pour qui ne peut nager". Il ajoute qu'il ne faut jamais omettre dans la natation cet aspect utilitaire qui amène l'homme à savoir se sauver et à sauver son prochain en cas de danger. Citant GUILBERT, il rappelle que "l'enseignement de la natation doit d'abord permettre à l'enfant de ne pas se noyer (3)

Quant à l'aspect sportif, il l'aborde en nous mettant en garde : "Il ne faut surtout pas comprendre l'aspect sportif comme étant la formation unique de futurs champions pour les différentes nages." (4)

Par ailleurs, il reviendra plus en détails à ces aspects dans la troisième partie de son document qu'il a intitulé : "Situation actuelle de la natation & perspectives". Parlant des problèmes, il dit "Nous avons pu constaté que pendant les grandes périodes de chaleur se situant entre MAI & OCTOBRE, la majorité des populations des villes du Sénégal, plus exclusivement celle de DAKAR, se rend sur les plages". Et il ajoute que seulement nous ne pouvons que regretter de telles pratiques ; ce qu'il a constaté, c'est que ce phénomène peut être à l'origine des noyades.

Il parle des pêcheurs qui ^{se}noient. Un phénomène qu'il qualifie d'étrange. Arrivé à l'étude de la FSNS, la première question qu'il se pose, est à savoir

(1) A. MANGA Mémoires cités P 5 citant R. GUILBERT "natation d'aujourd'hui". 80
(2) A. MANGA Ibid P 5 conclusions des expériences de M. LEGLISE ds " la natation & sports complets"
(3) A. MANGA ibid P. 6 citant R. GUILBERT opsit P. 8
(4) A. MANGA ibid P 7

pourquoi elle n'a pas encore couvert le territoire national à l'instar des autres fédérations comme celle de Football.

Il nous a parlé de sa structure des infrastructures sportives dans ce domaine et du problème d'insuffisance.

Et dans sa partie contribution, il propose la création de bassins artificiels. Car selon lui, ceci pourrait pallier aux manques d'infrastructure. Et d'autre part il suggère l'équipement des pirogues des pêcheurs en matériel adéquat de sauvetage. Il fait allusion à la formation de techniciens de haut niveau à l'INSEPS pour augmenter le nombre d'encadreurs.

Mamadou NDOYE, lui aborde le problème sur un autre angle. Son cadre d'étude c'est l'institution scolaire. Le premier problème qu'il a abordé c'est la prévision des textes au niveau de la programmation des sports à l'école comme l'avait souligné A. MANGA. D'ailleurs, on note l'absence de la natation au niveau primaire. ET. "la place réservée à la natation bien qu'ayant été déclarée partie intégrante des A. P. S, dans l'annexe du décret 73-896 du 1er Octobre 1973, n'est pas rationnelle" (1).

Il nous rappelle le contenu :

Objectif en 6e 5e :

- 1 - Immersion volontaire avec expiration dans l'eau
- 2 - Position de flottaison et coulée
- 3 - Prise de conscience de l'action de propulsion des bras et des jambes
- 4 - Association de la respiration à tous ces mouvements

Pour les classes suivantes 4e et 3e, les objectifs sont le perfectionnement de l'aisance sur l'eau, sous la surface et en profondeur:

- Initiation à la natation sportive (étude technique des quatre nages,

(1) Mamadou NDOYE "pour une place rationnelle de la natation dans l'enseignement des APS à l'école sénégalaise" P 2

étude d'un ou des virages simples et également le sauvetage)].

Pour l'enseignement supérieur, les textes prévoient que l'objectif est le perfectionnement de tous les sports dont les techniques ont été apprises dans les niveaux précédents : "L'irrationnalité" contra laquelle il s'insurge, ici, c'est l'inexploitation de tous les paramètres pouvant aider au développement de la natation. Ces paramètres sont : une jeunesse scolarisée, des eaux naturelles, d'anciens nageurs surveillants de baignade. Et comme A. MANGA, il se pose des questions sur certains problèmes prépondérants comme par exemple : pourquoi pas la natation en U A S S U ? Pourquoi l'épreuve de natation est-elle supprimée ? Et le constat qui l'étonne le plus, est le fait que des séances de natation n'existent pas dans le programme des études de l'école de pêche.

"Comment un ingénieur des pêches peut ne pas savoir nager" ? (2). Il souligne l'importance de l'aspect moral du sauvetage. Il rejoint les idées de MANGA en affirmant que "l'efficacité de l'enseignement de la natation doit se traduire par la détermination des trois aspects que doit comporter l'apprentissage : aspect utilitaire, l'aspect éducatif, l'aspect sportif" (1).

Et dans sa conclusion, il souligne que c'est à ce stade qu'il faut d'abord résoudre le problème ; "c'est à l'école qu'on peut appréhender la jeunesse".

L'étude de Malamine MANE, est consacrée à la natation en Casamance. Il commence par nous présenter un bref aperçu historique de la Casamance. Il se pose des questions sur l'absence des casamançais de toutes les compétitions sportives de natation. Donc, ses recherches s'arrêtent au domaine sportif de la natation. Et il termine par des propositions qui puissent contribuer à la natation sportive dans sa région.

Nous saluons donc l'initiative de ces anciens dont nous avons pu nous inspirer. Mais à notre avis, avec l'ampleur que prend le problème de la maîtrise

(2) Mamadou NDOYE Mémoire cité P 18
(1) " " " " " P. 18

des masses au niveau des plages, l'aspect utilitaire à lui seul, pouvait être l'objet de beaucoup d'études. Nous n'essayons nullement de faire une différence entre les trois aspects de la natation. Mais il nous semble nécessaire de mieux s'apesantir sur cet aspect. En effet, d'aucuns savent^{que} la bonne utilisation des avantages de la natation peut servir de moyen d'éducation de la masse et que de cette masse peut sortir une élite capable de battre des records aussi bien sur le plan national qu'international. Mais nous pensons seulement qu'une étude générale comme l'a faite A. MANGA ne nous permettrait pas dans le cadre d'un mémoire de maîtrise de faire rejaillir les points saillants du problème. C'est ainsi que nous avons décidé de circonscrire notre sujet à l'aspect utilitaire et les causes des problèmes qu'il engendre. Il a écrit dans ses pages des idées très pertinentes comme celle de création de bassins naturels flottants qui a été retenue par la FSNS, mais hélas ! elle reste toujours ~~sur les papiers~~ sur les papiers.

Nous ne sommes pas d'accord avec lui lorsqu'il dit "il ne faut surtout pas comprendre l'aspect sportif de la natation comme étant la formation unique de futurs champions" (2). Car si nous nous référons à la définition de sport, nous notons trois critères : motricité, codification et compétition. Et qui dit compétition vise de bons résultats et aspire au titre de champion ; une autre reproche que nous lui faisons c'est trop de référence à la Fédération Française de natation, alors que la notre est en hibernation. Son étude devrait être plus proche de nos réalités. Certes la France peut servir d'exemple de référence, mais si nous aspirons trop à réaliser les mêmes performances "l'addition" risquerait d'être lourde pour notre économie. Par exemple comment pourrions nous rêver d'avoir 1900 bassins. Nous nous adhérons à lui sur les critiques qu'il porte à la FSNS et nous y ajoutons la question : pourquoi pas une commission de sauvetage dans sa structure?

Nous lui devons une motion de félicitation quant à sa proposition concernant les bassins artificiels : "pour les eaux du large il est possible de faire

(2) A. MANGA Mém cité P. 7

couler du béton sur certaines parties des plages qui bordent la presqu'île du cap vert et créer ainsi des bassins artificiels" (1). Mais il semble ignorer le problème de la formation des cadres lorsqu'il parle d'instituteurs formés à l'école normale régionale à qui on aurait donné certaines connaissances aquatiques. Car il faut remarquer que les élèves professeurs de l'I N S E P S , dans la majeure partie, ne savent pas nager.

Autre reproche que nous lui faisons c'est de n'avoir consacré au but utilitaire de la natation que trois pages.

: Lorsqu'il parle de pêcheurs qui se noient, cela ne nous étonnent pas, car nous avons eu à vivre des accidents de la sorte durant toute notre existence à Hann, d'ailleurs, nous y reviendrons pour cerner les causes plus loin.

Nous terminerons en le paraphrasant comme il l'a si bien dit : "si les gens ne meurent en ne sachant taper dans un ballon ou sauter 1m40, ils peuvent mourir en ne sachant pas nager" (2).

Quant à Mamadou NDOYE, nous lui faisons à peu près les mêmes critiques à savoir ne pas accorder une "place rationnelle" à l'aspect utilitaire de la natation... Comme son sujet l'indique, il s'est beaucoup pesanti sur l'étude de la natation dans l'enseignement. Il semble ignorer l'impact que celle-ci a sur la population non scolaire. L'exploitation de tous les paramètres dont il parle , peut aussi se faire au niveau des quartiers populaires comme Ngor, Hann ETC... L'aspect moral du sauvetage dont il a un peu parlé, n'est pas certes le sujet de son étude, mais pouvait être développé.

Quant à Malamine MANE, nous avons aussi constaté l'accent sur la natation sportive.

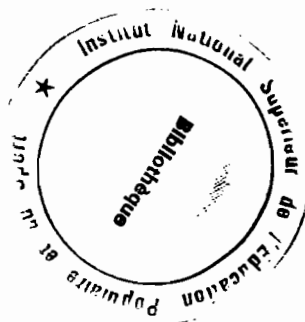
(1) A. MANGA mém cité P. 29

(2) A.MANGA mém cité P. 61

Nous avons aussi par ailleurs remarqué le caractère scientifique de sa recherche, contrairement aux précédents qui se sont basés sur des faits empiriques. Donc pour conclure ce chapitre nous dirons que :

- les trois documents étudiés ont trop privilégié le but sportif de la natation
- les uns et les autres ne se sont adressés qu'à une partie de la population qui n'est pas assez représentative
- leur tendance à tous c'est l'utilisation d'observations empiriques
- les analyses statistiques étaient peu nombreuses
- quand même leur contribution peut servir de point de départ à la Fédération pour établir une nouvelle politique en matière de natation.

Avant de passer à la présentation de nos propres résultats, nous allons tout d'abord procéder à la description des éléments utilisés.



Le but de cette enquête étant de sonder le capital d'information de cette population la plus concernée par le problème posé, car vivant quotidiennement avec.

IV - 1 - 2 : L'enquête sur l'opinion du Service Pompier :

Concernant le problème de la natation :

Ici, il n'y a pas eu de critères préalables, les exemplaires ont été distribués au hasard à un échantillon assez représentatif. Nous avons voulu savoir comment ils appréhendent le problème, quel est leur degré de compétence et quel est le sens qu'ils donnent à "SAUVER UNE VIE".

IV - 1 - 3 : Les jeunes en milieu scolaire & universitaire :

Ceux là ne sont pas en reste. Et parmi eux il y a possibilité d'intersection avec le groupe 1. C'est à dire que : 1 sujet peut appartenir en même temps à la population des bords des plages et à la population scolaire. Mais, ceci ne fausse en rien notre démarche. Nous avons voulu tout d'abord voir la perception de la natation par les étudiants et élèves. Aussi, un problème nous a assez intéressé, à savoir comment un étudiant de l'INSEPS, se sentant professeur et ne sachant pas nager, se sent dans sa peau. Par le biais des questionnaires aussi, nous avons voulu étudier l'attitude de ces élèves professeurs vis-à-vis de la natation et les origines d'une certaine ambivalence d'une attitude contraire soupçonnée. Nous avons aussi voulu comme nous l'avons fait avec la population côtière, connaître le capital d'information qu'ils détiennent.

IV - 2 - 1 : Traitement des données :

Pour recueillir les données, nous avons groupé les questionnaires de chaque Groupe de population en rubrique ou en centre d'intérêt pour "opérationnaliser" les réponses.

IV - 2 - 1 : Population "Côtière"

Quatre rubriques ont été considérées :

A - Fréquentation des plages par rapport à l'âge et le milieu d'habitat :

les problèmes qui lui sont liés : Questions 1,2,3,5,6 & 7

B - Autorité & Surveillance des parents : Question n° 4

C - Prise de conscience ou non des dangers : Questions : 8,9,10,12 & 13

D - Sécurité des Plages et altruisme : Questions : 11,14 & 15

IV - 2 - 2 : Service Pompier

Nous avons ouvert 5 rubriques :

A-Compétence : Questions : 2,4,3

B - Maintien de la forme (entraînement en vue d'une éventuelle intervention)

C - Intervention : Question 6

D - Surveillance des plages : Q 7,8,9

E - Responsabilisation & sécurité publique : Q 10

IV - 2 - 3 : Etudiants & Elèves

Pour cet échantillon, nous avons considéré :

.../...

A - L'histoire personnelle des étudiants & élèves : leur passé

- . Age d'apprentissage (6)
- . Découverte d'eau (5)
- . Lieu de découverte (7)
- . Lieu d'habitation (8,9)

Nous Nous sommes posés la question à savoir, y'a-t-il une relation entre le lieu d'habitation et les points : Q 5 & 6

B - Le problème de l'autorité des parents et de l'environnement : Q 10,11, 13 (voir relation 10 & 13)

C - Les besoins & motifs des jeunes : Q 12

D - L'effet de masse et ses dangers : Problème de l'éducation de masse : Q 14 & 15

E - Degré de conscience en fonction de la reconnaissance des dangers :
Catégorisation des baigneurs :

- . Ceux qui sont prudents : conscience des dangers : pas de risque
 - . Ceux qui sont imprudents : conscience de dangers : mais prise de risques :
- Q 17,18 & 19

F - Période de fréquentation des plages : courbe de fréquentation tout au long de l'année : Q 16

G - Appréhension de l'utilité de la Natation : Q 20,21

H - Vérification de l'application du programme scolaire : Q 22

. Après avoir dépouillé les réponses suivant ces rubriques, pour chacune des populations considérées, nous avons calculé le rapport dans chacune, sur le nombre total de questionnaire, ce qui nous a permis de prévoir un commentaire en terme de pourcentage.

D'autre part, ce genre de procédé, nous a permis de voir certaines corrélation qui existent entre les centres d'intérêt considérés.

Pour des compléments d'information, nous avons adressé une liste de questions à la Fédération Sénégalaise de Natation et de Sauvetage. Ces questions nous ont permis d'en savoir plus sur le rôle, les objectifs, la structuration... etc de cette Fédération.

Donc, après cette présentation du pourquoi et comment de notre investigation, nous allons passer aux résultats collectés.

.../...

CHAPITRE V LE PROBLEME DE LA NATATION AU SENEGAL

I - PRESENTATION DES DONNEES RECUEILLIES & COMMENTAIRES

I - 1 : Résultats de l'enquête au niveau des plages

I - 2 : Résultats de l'enquête sur les SAPEURS POMPIERS

I - 3 : Données recueillies chez les étudiants & élèves

II - LA NATATION : UN PROBLEME SENEGALAIS

III - ESSAI DE CONTRIBUTION A LA RESOLUTION DU PROBLEME

I - Dans la 4e partie de cette étude, nous avons présenté la modalité de traitement des données, nous allons maintenant essayer de tirer les conclusions et les résultats.

I - 1 : Enquête au niveau des plages

I - 1 - 1 : Présentation des résultats

A - Fréquentation des plages par rapport à l'âge et le milieu d'habitation :

Les problèmes qui lui sont liés : Q 1,2,3,5,6 & 7

:	:	Période			:
		0 + 10 ans	10 - 16 ans	+ 16 ans	
:	Premier contact	:	:	:	:
:	avec l'eau	:	:	:	:
:	:	60	26,66	13,34	:
:	Valeur relative %	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:

POURCENTAGE DE FREQUENTATION

Question 3	Oui	Non
Valeur relative %	76,66 %	23,34 %

FREQUENTATION PAR RAPPORT A L'AGE

Question 3	Fréquence de la 1ère cat. (10-15 ans)	Fréquence 2 ^e catégorie (15-20 ans)	Fréquence 3 ^e Cat. + 20 ans
Oui	90 %	50 %	40 %
Non	10 %	50 %	60 %

FREQUENCE DES PLAGES : REPONSE A LA Q 5

Plages Cités	Almadies	Anse Bernard	Av des Ambassadeurs	Bel air	Cap des Biches
Fréquence relat. en %	4,5 %	10,5 %	1 %	3 %	3 %

Plages cités (suite)	Plage des enfants	Fann	Guèdiawaye	Gorée	Hann	Lat Dior Madeleines
Fréquence relative en %	11,5 %	2 %	1,5 %	4,5 %	10,74 %	1,5 %

i

Plages : Petit & Cités (suite)	Grd MBao	Malika	Mermoz	Musée	NGon	Cité Police	Pasteur
Fréq. relat. en %	6 %	1,5 %	0,41 %	2,5 %	10,48 %	2,87 %	2 %

P. C	Rufisque	Soumbédioune	Yoff
F	5,5 %	4,5	10,5 %

DEGRE D'INSECURITE LIEE A L'IMPRUDENCE : QUESTION 6 (cf Annexe)

Réponses	Oui	Non
Fréq. relat. %	10 %	90 %

B - AUTORITE & SURVEILLANCE DES PARENTS : Q 4 (cf annexe) Réponse des 10-15ans

R	Oui	Non
Fréq. Relat. %	0 %	100 %

REPONSES DES 15-20 ANS

R	oui	Non
Freq. Relative	40 %	60 %

C - PRISE DE CONSCIENCE DE NON DES DANGERS : Q 8,9,10 & 12

Oui à la Question 8	Non à la Question 8
40 %	60 %

Nbre de témoins	1	2	3	4	Plusieurs
Fréq relative	14,88	14,28	7,15	7,15	57,14

DEGRE DE PRISE DE CONSCIENCE DE CEUX QUI ONT DEJA ETE VICTIMES : Q 10

R	Oui à la Quest° 10	Non à la Q 10
Fréq. Relative %	20 %	80 %

PLAGES DANGEREUSES : REPONSE DE LA Q 12-13

: Plages Cités	: Madeleines	: Guèdiawaye	: Malika	: Cap des biche	: IFAN
: Degré de Fréq°	: 3,33 %	: 66,66 %	: 30 %	: 3,33 %	: 10 %
: F. R %					

: P. C	: Madeleines	: Anse	: Cambérène	: Rufisq	: Cap des Biche	: IFAN
: Degré de Fréq°	: 16,66 %	: 13,38 %	: 16,66 %	: 3,33 %	: 13,33 %	: 6,66 %
: E. R %						

: P. C	: Bel Air
: degré de R. FR %	: 3,34 %

D - SECURITE DES PLAGES : REPONSES SE RAPPORTANT AUX Q 11,14 & 15

LA SURVEILLANCE DES PLAGES UNE NECESSITE OUI NON : Q 11

: Avis	: Une nécessité	: Non pas nécessaire
: Fréquences R	: 90 %	: 10 %
88		

RECENSEMENT DES SIGNAUX EXISTANTS

: Question 14	: oui	: Non	:
: Fréquence R	: 30 %	: 70 %	:

SIGNAUX RECENSES

: Signaux	: Drapeau	: Tableau	: Signaux lumineux	:
: F. R de rencontre	: 11,21 %	: 88,88 %	: 11,01 %	:

SENS DE L'ALTRUISME

: Question 16	: Oui	: Non	:
: F. R %	: 60 %	: 40 %	:

1 - 1 - 2 : Commentaires

Comme nous l'avons noté plus haut, nous nous sommes tout d'abord intéressés à la fréquentation des plages et aux problèmes qui leur sont liés.

Le premier constat fait, est la prématurité du premier contact avec l'eau. 60 % de la population interrogée, ont fait ce premier contact entre 0 et 10 ans et tout un chacun sait que à cet âge, l'individu ne cerne pas encore les dangers que peuvent présenter certaines pratiques. C'est l'âge de l'inconscience.

.../...

Quant à la fréquentation, les chiffres viennent confirmer notre hypothèse.

La population (une proportion) fréquentant les plages est très grande : 76,66 %. Si nous étudions cette proportion par tranche d'âge, nous voyons que la majorité de cette foule soit 65,21 %, est constituée de jeunes. Ce qui fait que ces jeunes sont les victimes toutes désignées. Par ailleurs, il semble que l'intérêt qu'on porte à ce phénomène, est inversement proportionnel à l'âge : 40 % seulement dans la catégorie de plus de 20 ans fréquentent souvent les plages. Il est important aussi de noter que 39,13 % pour les 10 à 15 ans, représentent le pourcentage du nombre total de "Fréquentateurs". En effet, si nous anticipons un peu et que nous comparons avec les réponses à la question 4, nous pouvons nous dire que ceci est à l'origine de nombreux problèmes. Car cette importante proportion, envahit les plages sans surveillance et à l'insu des parents. Est-ce manque d'autorité ? Si ce n'est pas cela, ça semble être un manque de vigilance. Pour illustrer cela, nous pouvons décrire le retour des enfants des plages. Tous les moyens sont bons pour eux, pourvu que les traces de sel de l'eau de mer disparaissent. Et pour ne pas mouiller leurs habits, la baignade en tenu d'ADAM est leur préférée. Il faut remarquer que ce sont essentiellement de jeunes garçons ; ceci s'explique du fait de l'inconscience et de l'attitude des parents vis à vis de l'emploi du temps de leurs garçons. La fillette elle, est appelée à un apprentissage à la cuisine. Et c'est un grand soulagement que de voir partir ces grands "Perturbateurs".

Pour faire une étude de la fréquentation par rapport au milieu d'habitation, il nous faudra faire une anticipation et comparer avec la question 11 de l'enquête sur les étudiants et élèves. Nous pouvons sans risque de nous tromper, affirmer qu'il y a une corrélation entre le lieu d'habitation et cette fréquence à la plage : 76,66 % pour les populations côtières et 66,66 % pour les populations scolaires représentant les chiffres relevés.

Nous avons voulu, par le biais de la question 5, voir les plages les plus fréquentées, et après dépouillement, nous pouvons les classer ainsi par ordre décroissant : Plage des enfants, Anse Bernard, Hann, Voff, NGor, Rufisque, Petit & Grand MBao, Soubédioune, ... etc

La première conclusion à tirer de ce classement, est que les plages les plus fréquentées, correspondent aux villages reconnus pour leurs activités de pêche; aussi, les sites touristiques comme NGor sont très fréquentés.

Mais, la meilleure remarque à faire, c'est sur le degré d'imprudence de la population. Nous pouvons la faire en voyant que même des plages comme Guédiawaye et Malika très réputées pour leur danger, sont fréquentées. Et même 10 % des personnes interrogées, osent affirmer être prêts à nager à n'importe quelle plage, sans souci des dangers qu'une plage inconnue peut présenter.

Ce chiffre bien qu'étant relativement minime, illustre bien ce que nous disons quant à l'inconscience et le manque de vulgarisation qui caractérise ces populations. Et même ceux qui répondent par la négative à la question 6, trouvent des raisons autre que le danger. Seulement 62,96 % ont invoqué les surprises qu'une mer inconnue peut présenter. Par contre, d'autres parlent de manque de moyens, de recherche d'ambiance, d'insalubrité ; alors que nous voudrions seulement savoir où pourrait aller leur sens de la prudence.

Ceci pourrait aussi témoigner d'un manque d'information et de formation. Nous avons aussi voulu en savoir plus sur le vécu antérieur de nos sujets. Ce qui nous a mené à poser les questions 9 & 10. Les renseignements que nous pouvons en tirer, sont que les 2/3 ont déjà été témoins d'un accident d'immersion mais à ce qui qu'il semble, ils n'en ont tiré aucune leçon.

En effet de ces 2/5, seuls 20 % se souviennent de ce fait non moins important au moment de la baignade. Pour le reste, c'est un souvenir banal qui dort dans l'inconscient. Alors que tout individu doit savoir faire une évaluation de ses expériences passées et savoir en tirer des enseignements pertinents. Ainsi, il doit se poser des questions comme par exemple : Quelles sont les conditions de déroulement de l'accident ? Comment faire pour éviter et faire éviter cette situation ? CE n'est qu'en même pas encourageant pour qui oeuvre dans cette voie, de constater le nombre très minime de gens qui sont sensés raisonner ainsi. D'autant plus que 57 % des individus témoins, l'ont même été plusieurs fois.

Nous avons par ailleurs, essayer de recenser les plages dangereuses. Guédiawaye et Malika viennent en tête. Elles ont été citées respectivement dans des fréquences de 66,66 % et 30 % par les sujets interrogés.

Dans la rubrique D), nous avons commencé à voir comment la population cible appréhende le problème de la surveillance des plages. Tous les sujets interrogés ne la trouvent pas nécessaire. Pour 10 % de ceux-ci, cette surveillance n'est pas nécessaire. N'est-ce pas signe d'insouciance ?

Ainsi, nous avons voulu vérifier si conformément aux textes (voir annexes) il y a des signaux au niveau des plages. Mais 70 % n'en n'ont jamais vu ; et pour ceux qui en ont vu, le moyen le plus utilisé est le tableau. Ce que nous pouvons en tirer c'est qu'il y a une absence de stratégie pour divulguer l'information nécessaire, en vue de la sécurité des baigneurs.

Comment la population peut discerner les plages interdites ou dangereuses de celles qui ne le sont pas ? Certes, il y a des renseignements visibles sur les caractéristiques des mouvements des eaux comme par exemple la turbulence, mais les autorités compétentes devaient faire leur devoir qui est de renseigner et d'éduquer la population et faire surveiller les plages à surveiller.

Ainsi, sera cultivé chez tout un chacun, un sens de l'altruisme, un sens de sacrifice, mais aussi un esprit de prudence. Sur les personnes interrogées, 60 % seulement semblent avoir cette qualité et sont prêtes à sauver quelqu'un qui se trouve en difficulté, mais le reconnaîtront-ils ?

Ceci aussi doit faire partie de l'objectif des activités, afin qu'à défaut de pouvoir faire tous les soins de premières nécessités urgentes, le service pompier puisse être averti à temps.

I - 2 : Résultats & Commentaires de l'enquête sur le groupement national des Sapeurs Pompiers :

I - 2 - 1 : Présentation des résultats :

A - COMPETENCE : DEPOUILLEMENT DES QUESTIONS 2,3,4

Section d'appartenance	Incendie	Accident	Noyade	Polyvalence
Fréq. Relative en %	12,15	4,86	0	87,48

- Acquisition d'un brevet de sauvetage : 10 %
- Proportion ayant subi un stage de natation : 94,77 %

B - MAINTIEN DE LA FORME (ENTRAINEMENT EN VUE D'UNE EVENTUELLE INTERVENTION) Q 5

Rèponses	Beaucoup	Peu	Jamais
F. R %	4,86	92,34	2,43

C - INTERVENTION : Q 6

Réponses	Oui	Non
F. R %	51,03	48,97

D - SURVEILLANCE DES PLAGES : Q 7,8,9

Questions 7	Oui	Non
F. R %	80,95	19,05

- Opinion sur la présence des surveillants : Q 8

Opinions	La surveillance est nécessaire	Pas nécessaire	Abstention
F. R %	89,91	2,43	7,29

- Jusqu'où va leur devoir 'SAUVER OU PERIR'

Réponse/Q 9	Oui	Non
F. R %	41,46	58,53

E - ATTRIBUTION DES RESPONSABILITES

Opinions	Responsabilit: aux parents	Respons. Munici- pale	Responsabilité partagée	Abstention
F. R %	21,95	95,12	19,51	2,43

I - 2 - 2 : COMmentaires :

Nous avons voulu au niveau du Service Pompier, voir dans quelle mesure, il peut contribuer à la Résolution du problème. Et comment eux qui sont si souvent sollicités, ils appréhendent le problème.

Notre première investigation, concerne la compétence, et les chiffres recueillis, nous donnent 87,48 % des agents qui sont polyvalents. Mais, contrairement pour les autres sections (incendie et accidents), il n' y a pas d'agents spécialisés pour la natation. D'autre part, tous n'ont pas subi un stage de natation. Donc nous ~~sons~~ pouvons dire que leur compétence en matière de sauvetage aquatique, n'est pas totale. En dehors de ce fait, nous pouvons constater aussi, que certaines règles liées à une bonne intervention au niveau des plages, ne sont pas respectées. La cage correspondant à "nage beaucoup en dehors du service", n'a été cbchée que par 4,86 % des sujets. Ceci ^{ne} correspond pas à ce que préconise le document canadien sur le suavetage aquatique (cf contributions).

Pour avoir une petite idée sur le nombre de noyés, nous avons posé la Question 6 et le chiffre 51,03 % qui représente la fréquence des interventions, nous montre l'importance des cas d'accidents et par conséquence du danger auquel est exposée la population. Mais ce qui retient surtout notre attention, c'est la proportion non moins importante de cas sans surveillant sur place. En effet, sur les cas recensés, 19,05 % se sont passés sans qu'on ait trouvé un surveillant sur place.

.../...

Quant à l'opinion du service sur leur utilité 2,43 % quand même, ne trouvent pas leur présence nécessaire. Ce qui est quand même bizarre. Car à notre avis, quel que soit l'état de la mer, la présence d'un surveillant est toujours nécessaire. Ce qui est aussi conforme aux textes (voir contributions). Et pourquoi ce si grand nombre qui opte pour la prudence (58,53 %), alors que leur devise c'est "sauver ou périr" ? Mais nous pensons bien que le problème se résume à un manque de préparation. Pourquoi ils n'ont pas de piscines dans les casernes ? Toujours le même problème d'infrastructure resurgit. Et c'est peut être ce qui explique le fait que 95,12 % d'eux, attribuent la responsabilité des noyades à la municipalité ; mais parmi ceux-ci, il y en a qui pensent que cette responsabilité est peut être partagée avec les parents. Tandis-que ceux qui incriminent seulement les parents représentent 21,95 % .

A une certaine limite, nous sommes de leur avis, la municipalité a un grand rôle à jouer dans l'éducation de base, de la masse ; mais aussi les parents doivent se charger de l'éducation de base, une éducation sur le plan affectif et humanitaire. Il faut qu'ils sachent cultiver chez l'enfant, un esprit d'analyse, un sens de l'autre. Les éducateurs aussi ont leur part dans la tâche de former et d'informer le peuple sur les dangers qui les guettent et leur manifestation,, d'une part, et sur le capital d'habileté et de connaissances requis pour un bon sauvetage, d'autre part.

Sur ce, nous avons voulu compléter nos investigations par un questionnaire pour les élèves et étudiants.

I - 3 : Résultats & Commentaires de l'enquête destinée aux "scolaires" :

I - 3 - 1 : Présentation des résultats :

A - HISTOIRE PERSONNELLE DES ETUDIANTS OU ELEVES : EXPERIENCES AVEC L'EAU

MOYENNE D'AGE : 24 ANS

Période du 1er Contact avec eau:	De 0 - 10 ans	10-15 ans	+ 15 ans	Pas encore de contact
F. R %	50 %	33,33 %	12,5 %	4,16 %

Période Apprentissage	Entre 0-10 ans	10-15 ans	+ 15 ans	Apprentissage Pas encore
F. R %	37,5 %	16,66 %	16,67 %	29,15 %

CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNEL DES PARENTS : Q 2

Classe	Classe aisée	Classe Moyenne
F. R %	62,5	37,5

LIEU DE DECOUVERTE DE L'EAU - LIEU D'APPRENTISSAGE

Lieu	Village	Ville	Non découverte
F. R %	16,66	58,33	25

: Lieu Habitation:	: Près de l'eau :	: Loin de l'eau :
: F. R %	: 58,33 % :	: 41,66 :

B - PROBLEME DE L'AUTORITE DES PARENTS OU DES TUTEURS ET DE L'ENVIRONNEMENT

: Question 10	: Oui	: Non
: F. R %	: 33,33	: 45,83

Le reste n'y allant pas, donc les parents ne sont pas concernés.

FREQUENTATION DES PLAGES

: Question 11	: Oui	: Non
: F. R %	: 66,66	: 33,34

C - MOTIVATIONS ET BESOINS DES JEUNES

: Raisons	: Baignade	: Pique nique	: Pêche	: Promenade
: F. R %	: 37,5	: 43,75	: 6,25	: 50

CONDITIONS DE FREQUENTATION

Question 4	Oui en masse	Non
F. R %	79,17	20,83

CAUSES DE L'ABSTINENCE

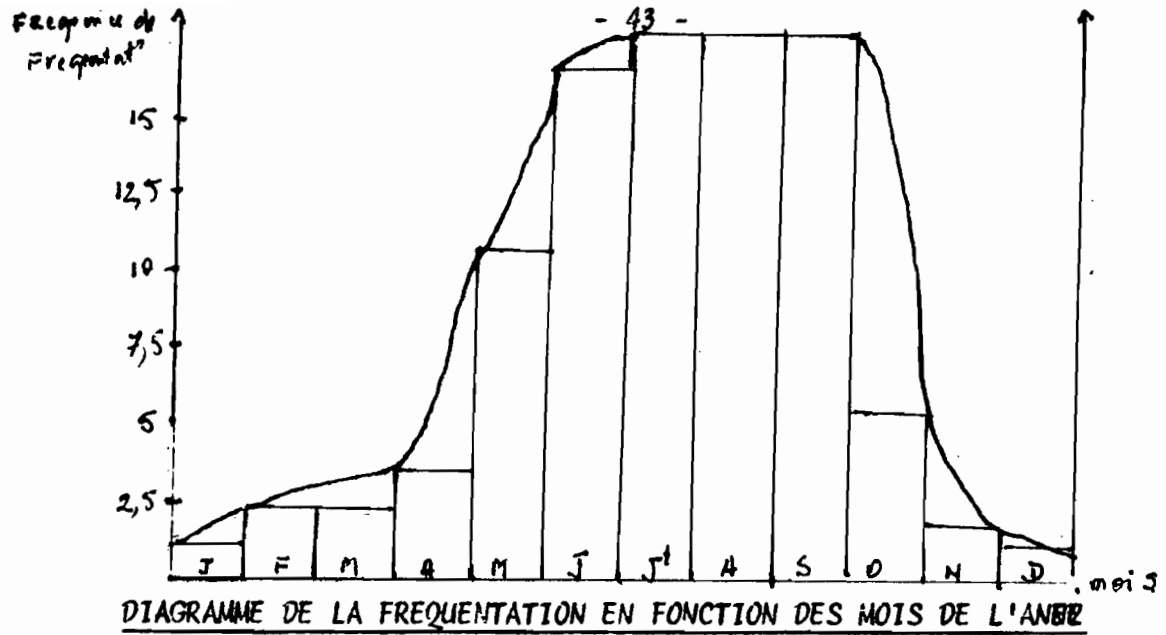
Raisons	Peur	Autorité des parents	Dangers recon- nus	pas d'aptitu- de physique	Mauvais souvenirs	pas de goût
					victim témoin	
F. R %	50	25	50	62,5	12,5	12,5

PENSE-T-ON A LA SECURITE DES CAMARADES

Question 15	Oui	Non
F. R %	26,31	73,69

D - PERIODE DE FREQUENTATION

Mois	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Aout	Sept.	Oct.	Nov	Decem	Juillet
F;R	1,2	2,4	2,4	3,6	10,8	16,8	18	18	5,5	1,9	1,4	18



E - PRISE DE CONSCIENCE DES RISQUES EN MER : Q 17 : 100 % AFFIRMATIVE

GOUT DE LA NATATION ET CONSCIENCE DES RISQUES

Question 18	oui	non
F. R %	79,17	20,83

RAPPORT DES QUESTIONS 17, 18 à 19 : ANALYSE DES CONDITIONS ET CONSEQUENCES

Conséq Q 17	Imprudence	Prudence
F. R %	42,11	57,89

AVANTAGES ET UTILITES DE LA NATATION

Question 20	Oui	Non
F. R %	95,83	4,17

:	:	:	:
: Avantages :	Santé	: Sécurité	: Secourisme :
-----	-----	-----	-----
: F. R % :	60,86	: 73,91	: 60,86 :
:	:	:	:

F - APPRENTISSAGE DE LA NATATION A L'ECOLE

:	:	:	:
: Question 22 ::	Oui	: Non	:
-----	-----	-----	-----
: F. R % :	20 %	: 80 %	:
:	:	:	:

1 - 3 - 2 : Commentaires :

Nous avons voulu terminer notre enquête sur les étudiants et élèves parcequ'ils constituent les populations qui nous intéressent le plus. En effet, en tant qu'éducateurs, c'est sur eux que nous pouvons agir directement pour le décalage tant rêvé de la natation. Aussi, c'est surtout chez eux que l'on rencontre le phénomène de masse et ses problèmes. L'élaboration de cette partie, nous sera facilitée par le fait que nous avons presque rencontré les mêmes problèmes que chez les 'côtiers' ~~essaimant~~.

Toujours le problèmes du contact précoce avec l'eau revient. De même la période d'apprentissage du plus grand nombre, se situe entre 0 et 10 ans. Ce phénomène, s'il est bien étudié, peut amener des esquisses de solutions. Mais, il faut aussi noter que 29,16 %, n'ont jamais appris à nager. Et si nous étudions cette question en parallèle avec la 22, nous pouvons affirmer que les textes ne sont pas appliqués.

=

Faisons quelques études comparatives tout d'abord, considérons le pourcentage des individus qui ont tôt appris à nager, il est de 37,5 % et maintenant, considérons celui de ceux qui habitent à proximité d'un point d'eau, ce que nous constatons c'est que les deux chiffres évoluent dans le même sens nous pouvons en déduire qu'il est possible que les sujets qui ont appris la natation au bas âge, sont ceux qui habitent près de l'eau. De même, nous pouvons relever une certaine relation entre la catégorie socio-professionnelle des parents et l'apprentissage de la natation. Le pourcentage des "scolaires" qui ont appris la natation en ville et celui qui représente les sujets appartenant à la classe aisée, sont dans le même ordre de grandeur. Ceci semble être dans la logique des choses, parce que les enfants qui habitent en ville et sont issus de familles aisées, peuvent s'offrir le luxe de disposer d'un maître nageur et d'une piscine. Nous ne reviendrons pas sur le problème des enfants qui font une pratique non contrôlée de la natation. A défaut de familles nanties, c'est l'Etat qui doit leur fournir l'encadrement nécessaire.

Habiter au bord de la mer, ne veut pas dire forcément savoir nager. Et d'ailleurs, une comparaison des questions 5 & 6, nous montre que le nombre fréquentant les plages au bas âge est supérieur au nombre subissant un apprentissage durant cet âge.

Le problème de l'autorité des parents, est le même que celui évoqué plus haut. Bien qu'on les punisse, les enfants fréquentent les plages avec maints subterfuges. Encore une fois les chiffres confirment le nombre combien important de jeunes fréquentant les plages : 66,66 % et les raisons de cette fréquentation évoquées, sont entre autres : la baignade, le pique nique, la pêche et la promenade. Mais quand même il y en a qui ne sont pas attirés par ce phénomène. Ils parlent souvent d'une crainte résultant d'une expérience malheureuse. Et même 10 % des scolaires ne trouvent aucun goût à la natation. Ceci montre nettement le manque d'information dont ils sont victimes.

.../...

Les partisans du pique nique, représentent 44 % , un pourcentage relativement important. Or nous savons que le pique nique se fait rarement seul. Et malheureusement, comme nous le montre les réponses à la question 15, ce groupe est une somme d'individualités : 'chacun pour soi' et en cas de danger "sauve qui peut"! Alors là, se pose le problème évoqué plus haut, celui d'éducation de masse. Comment faire pour assurer la sécurité de tout ce monde. Le meilleur moyen serait à notre avis, une politique de sensibilisation sur les dangers et la présence de surveillant de baignades!

Au cours de cette enquête, il nous a été aussi donné l'occasion de vérifier la période de fréquentation des plages. Le mode de la courbe correspond au mois de Juillet, Août, Septembre qui représentent les mois les plus chauds du Sénégal (cf rubrique D).

Ce qui est formidable chez ce groupe, c'est le goût du risque dont ils font preuve. Car comment peut on être conscient des dangers qui peuvent ^{se} présenter et ne pas raisonner en conséquence ? Pour mieux argumenter, regardons les chiffres de près : 100 % répondent OUI à la question 17. Mais parmi ces sujets 42, 4 % affirment nager parfois loin du rivage. Quelle inconscience !

Mais néanmoins, un grand nombre reconnaît à ^{la} natation une certaine utilité 95,83 %. Et les avantages cités sont la santé, le moyen de se sauver et aussi de sauver quelqu'un en danger.

Ces problèmes relatés tout au long de ces questionnaires, ne constituent que la partie visible d'un iceberg.

II - LA NATATION UN PROBLEME SENEGALAIS

Vouloir dresser une liste exhaustive de tous les problèmes de la natation au Sénégal risquerait d'être une tâche pas du tout aisée.

.../...

Tout au long de ce document, nous avons essayé de relever les plus saillants. Et nous ajouterons à cette liste, le problème d'insalubrité des plages? Si nous prenons l'exemple de Hann il y a certains qui ne sont pas dotés de W.C publiques . Alors les populations ont comme dernier recours, les plages où ils déversent entre autre les eaux usées. Et ceci vient d'ajouter à la liste des problèmes auxquels la municipalité doit faire face.

Le problème de pêcheurs ne sera posé assez. Et si nous étudions bien le cas, nous arriverons à cerner toutes les causes. Aujourd'hui, les pêcheurs ne forment plus un Groupe homogène. Jadis seul les lébous et les Guet Ndriens étaient concernés mais avec la conjoncture actuelle, des gens de divers origines s'y ajoutent. Ils arrivent dans la ville en quête de travail et à défaut d'en trouver, ils vont se tourner vers la mer sans souci de savoir nager ou non. Alors si jamais un contact direct avec l'eau s'impose en haute mer, c'est la mort certaine pour eux.

D'autre part, la F. S. N. S, contrairement aux autres fédérations, n'a pas encore couvert tout le territoire national. Or, elle semble la plus utile car, pouvant être en rapport direct avec la sécurité des individus. Mais à part tous ces problèmes, le plus étonnant, c'est une inadéquation quasi totale des textes et de la réalité. Le décret 73-896, semble exclure la natation dans son contenu ; les textes de l'I N S E P S, ne sont appliqués qu'une partie ; la Fédération semble ignorer la réglementation des plages. Et enfin le projet d'implantation de bassins flottants dort toujours sur les papiers.

Malheureusement, cette situation devient latente. Tout semble utopique en fin de compte.

Quand est-ce donc la municipalité, la Fédération et tous les ministères impliqués, mettront ils à profit tous les avantages dont ils disposent pour

.../...

aider à la bonne "Gestion" de nos eaux.

III - CONTRIBUTION A UNE SOLUTION ET PERSPECTIVES

L'Etat, pour répondre aux besoins de la jeunesse qui est le soubassement du peuple, doit savoir que c'est toujours de la masse que se dégagera l'élite. Et quelque soit ses objectifs visés à travers la natation, une bonne rentabilisation de l'aspect utilitaire, conduira toujours à des résultats appréciables.

Tout problème lié au phénomène, pourrait être résolu selon un schéma bien précis qui s'établit comme suit :

- recensement des problèmes : qui comportent entre autres les infrastructures
- réhabilitation de la natation dans les établissements scolaires et universitaires et même à l'U A S S U
- trouver des moyens de vulgarisation : ceci peut se faire grâce à une bonne rentabilisation des plages. Ainsi la municipalité pourrait organiser des animations inter et intraplages.
- Moyens techniques : former des cadres de haut niveau exemple à l'I N S E P S, rétablir l'option natation, application d'une politique continue pour la F S N S
- Moyens matériels : ballissage, implantation de bassins flottants (voir projet en annexe).

Ainsi, si la population disposant de tous les moyens nécessaires, sait ce que signifie un drapeau vert, reconnaît une personne en danger^{et} est capable de réaliser le minimum qui est de se sauver et de sauver autrui, le moment sera venu d'en extraire une élite sportive.

.../...

- auto-sécurité, auto-sauvetage, sauvetage
 - les 10 commandements du baigneur (1)
 - (1) en présence d'un maître nageur sauveteur, tu nageras entre les drapeaux vert et jaunes seulement
 - (2) se baigner toujours en compagnie d'un camarade susceptible, en cas de malaise, de vous aider
 - (3) De plus de 10 m, ne pas s'éloigner
 - (4) en eaux profondes, ne nagera pour survivre aux aléas. En cas de couler à pic en eau profonde de plus de 5 m, le délai de sauvetage est tel que la réanimation a peu de chance de succès
 - (5) au dessous de 18° ne pas entrer dans l'eau
 - (6) éviter de plonger et immerger doucement
 - (7) se baigner au maximum durant 15 mn ; les longues durées nécessiteront un entraînement
 - (8) se méfier de "plonger libre" : l'accident ne prévient pas
 - (9) en permanence se méfier si l'urticaire(2) le démange ; si il digère péniblement et si il est couvert de sueur, alors il faut attendre.
 - (10) il faut reconnaître les signaux d'alarme pour prévenir l'irréparable.
- l'auto-sauvetage :

Avant de procéder à l'étude du sauvetage des autres, il est approprié de considérer sa propre sécurité en cas d'urgence. Toute personne travaillant à proximité de l'eau peut se noyer. Toute personne consciente des dangers et des mesures à prendre lors d'une urgence, pourra se sauver.

"Un sauveteur doit savoir se protéger et se sauver avant de s'entraîner à sauver les autres" (3).

(1) EPS 146 Juillet-Avril P 46

(2) éruption cutanée souvent réaction allergique à certains aliments

(3) manuel canadien de sauvetage ; vol 3 le sauvetage aquatique p4

- méthodes d'auto-sauvetage :

Nage surséscon : nage avec un minimum d'énergie.

Une personne peut faire la nage surséscon sur place ou en avançant ;

- reconnaître les drapeaux :

- . rouge : interdiction formelle de bain
- . jaune : baignade surveillée mais dangereuse
- . vert : baignade surveillée et absence de danger particulier.

- la théorie du sauvetage aquatique :

Une personne se noie que faites-vous ? La seule manière d'évaluer cette situation est d'avoir les connaissances des procédures disponibles. L'habileté d'appliquer les techniques et la forme physique d'appliquer ces habiletés lorsqu'elles sont requises (1). Donc les moniteurs en sauvetage, les sapeurs pompiers doivent entretenir leurs habiletés, leurs connaissances et leurs formes physiques au cas où une urgence surgirait.

Avant d'étudier et de pratiquer une technique de sauvetage corps à corps les intéressés doivent comprendre que cette technique ne doit être utilisée qu'en dernier ressort.

Durant un tel sauvetage, le sauveteur devrait toujours surveiller les signes de panique et devrait être prêt à faire marche arrière et à s'éloigner, si nécessaire. L'auto préservation n'est pas un sentiment d'égoïsme. En effet, une personne dont la vie est en danger et surtout en danger de noyade, peut facilement prendre panique. Dans cet état d'irraisonné, il peut combattre violemment et aussi menacer la personne qui essaie de l'aider.

Il a été prouvé qu'une personne qui se noie s'agrippera à n'importe quel objet pour maintenir sa tête à la surface.

(1) (Ibidem p8) Manuel canadien de sauvetage, vol 3

Aussi, lorsqu'une personne a suffisamment peur ^{est} ou en colère, elle peut devenir plus forte que normalement car son approvisionnement de sang aux muscles est augmenté (1).

Et en guise de conclusion à ces recommandations, nous dirons que la faculté de pouvoir reconnaître une personne qui se trouve en difficulté dans l'eau constitue un atout important en sauvetage.

.../...

(1) MANUEL canadien de sauvetage P19

C O N C L U S I O N

====*==*==*==*==*

"Quand cet article paraîtra, les premiers bains de la saison auront déjà fait des victimes, or la plupart d'entre elles pouvaient encore pleinement profiter de la vie, si les informations concernant les accidents nautiques, les moyens simples de les prévenir ~~est~~ la conduite à tenir en présence d'un baigneur présentant un comportement inhabituel, avaient été faites..." (1)

Ainsi le Docteur Georges LARTIGUE introduisait un article sur la noyade.

Le problème est le même au Sénégal. Dès au moment où nous concluons notre étude qui correspond au mois de Ramadan, nous commençons à décompter les noyades. Tout au long de ces pages nous avons essayé de démontrer jusqu'où allait l'ignorance de la population fréquentant les plages. Population constituée en majorité de jeunes dont chacun représente une victime potentielle. Dès lors il est temps de trouver des solutions pertinentes et urgentes à ce problème. Certes des essais ont été faits mais le problème reste entier d'autant plus que les auteurs s'inscrivaient dans un contexte général alors qu'à lui seul il peut faire l'objet de beaucoup d'études. Chacun de nous est concerné. Pour des raisons évoquées plus haut, nous nous sommes li-
-rités à la région de DAKAR, mais le territoire national est concerné. L'état pour sa part devra mettre tous ses moyens en oeuvre pour résoudre le problème à la base. Tous les ministères impliqués doivent y mettre des leurs. Du reste, la plupart de ceux-ci sont concernés, mais plus particulièrement le Ministère de la jeunesse et des sports, le ministère de l'intérieur, le ministère de la décentralisation, le ministère du tourisme, le ministère de la fonction publique, etc...

Les perspectives présentées par les différentes recherches devraient être plus approfondies de même la prévision de textes devrait être plus concrète, par cette voie, le problème pourrait être résolu au niveau de l'école. Notre étude nous a montré que c'est à ce niveau qu'il est le plus prépondérant.

(1) Georges LARTIGUE : "EPS N° 146 P. 46"

Ainsi par l'entremise du ministère de l'éducation nationale, l'état pourrait organiser des cours sur la sécurité publique et les soins d'urgence à l'école. Aussi les méthodes élémentaires de secourisme pourraient faire l'objet de leçons. La municipalité pour sa part, doit motiver les populations. Celles-ci pourraient par exemple s'organiser en brigade de sécurité des plages au niveau des C D E P S. Cette municipalité doit aussi fournir le minimum d'équipements nécessaires pour les plages, comme par exemple : le téléphone : (cf annexe 4).

Elle doit être aussi à mesure de tenter quelques choses au niveau de la fonction publique pour résorber le chômage des cadres de la Fédération. Sa politique ne doit pas apeurer par des discours jalonnés d'interdits et de menaces de répression. Au contraire, elle doit gagner les "coeurs et les esprits". Elle doit insister à la détente, à la prudence face aux dangers. Elle peut y parvenir grâce à des animations inter et intraplage. Certes les moyens T. K et matériels sont coûteux mais, nous devons avoir comme point de départ, "les moyens du bord"; c'est - à dire le potentiel hydraulique et humain, même une piscine à DAKAR, ne devrait pas faire dévier la Fédération de la voie tracée qui est de former et d'informer, de donner les connaissances nécessaires pour le savoir faire, le savoir vivre, le savoir faire faire. C'est seulement après la réponse à ces impératifs qui interpellent les pouvoirs publics, qu'on pourra penser au recrutement d'une élite sportive de cette masse de baigneurs.

Il reste donc à souhaiter comme le disait M^r ABDOU K. THIOUNE, lors d'une interview au Canada : "Que le ministère de la jeunesse et des sports du Sénégal, la Fédération Sénégalaise de Natation et de sauvetage et la municipalité de DAKAR, se concertent pour trouver une solution urgente aux problèmes" (1).

(1) Abdou K. THIOUNE directeur technique national de la FSNS
article dans "Canada Afrique" revue trimestrielle n° 25 Novembre 1985 P 10

- 16 - SANE (Malamine) "contribution à l'implantation de la natation sportive en Casamance" : mémoire de maîtrise 1983
- 17 - GUILBERT (R.P) "la natation d'aujourd'hui" 3e édition édition Borneman 1973
- 18 - LEGLISE (Michel) "la natation sport complet" édition médicale et universitaire 1976
- 19 - MUCCELLI (Roger) "séminaire sur "la formation permanente en sciences humaines".

ANNEXE I

MEMOIRE DE MAITRISE

Questionnaire destiné aux populations côtières.

- 1 - Age Domicile
- 2 - A quel âge êtes-vous allé la première fois nager ?
- 3 - Allez-vous souvent nager ? Oui Non
- 4 - Si oui y allez-vous toujours avec la permission des parents ?
Oui Non
- 5 - Quelle plage fréquentez-vous le plus ?
- 6 - Nagez-vous à n'importe quelle plage ? Oui Non
- 7 - Si non pourquoi ? Donnez vos raisons en deux lignes.
- 8 - Avez-vous jamais été témoin d'une noyade ? Oui Non
- 9 - Si oui combien de fois ?
- 10 - Si oui y pensez-vous en vous baignant ? Oui Non
- 11 - Trouvez-vous nécessaire la surveillance des plages par des maîtres nageurs ?
Oui Non
- 12 - Connaissez-vous des plages dangereuses ? Oui Non
- 13 - Si oui citez-en trois.
- 14 - Y'a t-il des signaux montrant qu'une plage est dangereuse ou surveillée ?
Oui Non
- 15 - Si Oui quoi ? Tableau Drapeau Lampe
- 16 - Etes-vous prêt à sauver quelqu'un qui se noie ? Oui Non

Questionnaire Destiné Aux Etudiants et Elèves

- 1 - Date et lieu de naissance.
- 2 - Profession du père et de la mère ou du tuteur.
- 3 - Etablissement fréquenté.
- 4 - Niveau ou classe.
- 5 - A quel âge êtes-vous allé pour la première fois en mer, fleuve ou en piscine?
à ! ! Jamais ! !
- 6 - Quand avez-vous appris à nager ? (à quel âge) à ! !
Jamais ! !
- 7 - Où avez-vous habité ? Au bord d'un fleuve ! ! mer ! ! Piscine ! !
- 8 - Où avez-vous appris à nager ? Au village ! ! En ville ! !
- 9 - Jusqu'à quel âge ?
- 10 - Vous-a-t on battu souvent à chaque fois que vous allez vous baigner ? Oui ! ! Non ! !
- 11 - Y allez-vous encore ? Oui ! ! Non ! !
- 12 - Si oui que faites-vous ? Nager ! ! En pique-nique ! ! Pêche ! !
Promenade ! !
- 13 - Si non pourquoi ? Parce qu j'ai peur.
Parce qu'on me l'interdit.
Parce qu'il y a des dangers.
Parce que je ne sais pas nager.
Parceque j'ai été témoin d'un accident.
Parceque une fois j'ai été victime.
- La question B3 peut avoir plusieurs réponses.
- 14 - Vous arrive t'il d'y aller en masse ?
- 15 - Vous assurez-vous qu'ils savent tous nager ?
- 16 - Quels sont les mois pendant lesquels vous allez à la plage ?
- 17 - Selon vous y'a t-il des risques en mer ?
- 18 - Aimez-vous nager ?
- 19 - Vous arrive t-il d'aller au large ?
- 20 - Pensez-vous que savoir nager est utile ?
- 21 - Si oui pourquoi ? ça maintien la santé .
ça permet de se sanver .
ça permet de pouvoir sauver quelqu'un en difficulté.
- 22 - Avez-vous déjà suivi des cours de natation à l'école ?

RENSEIGNEMENTS SUR LA FEDERATION SENEGALAISE DE NATATION ET DE SAUVETAGE.

- 1 - Date de création.
- 2 - Pourquoi cette dénomination F.S.N.S.
- 3 - Quel est son rôle dans la natation de masse ?
- 4 - Quels sont ses objectifs ?
- 5 - Comment est-elle administrée ?
 - La composition : ses cadres administratifs.
ses cadres techniques.
- 6 - La gestion.
- 7 - Comment se fait le recrutement de ses cadres ? Y'a t'il un degré requis
- 8 - Quel est le nombre de ses cadres ?
- 9 - Comment et où sont-ils formés ?
- 10 - Quelles sont les principales activités de cette fédération ?
- 11 - Quelle est la durée de la saison de natation ?
- 12 - Combien de licenciés compte t'elle ?
- 13 - Les surveillants de baignades font-ils partis de la FSNS ?
- 14 - Combien y'en a t'il actuellement ?
- 15 - Quelles sont les plages surveillées ?
- 16 - Quelle est la dimension de ses plages ?
- 17 - Combien de surveillants y'a t'il par plage ?
- 18 - Existe-t-il des moyen pour différencier les plages surveillées, de celles non surveillées d'une part; et les plages autorisées, de celles non autorisées d'autre part ?
- 19 - Si oui lesquelles ?
- 20 - Quel est le département chargé de la sécurité des baigneurs ?

PROJET D'IMPLANTATION DE BASSINS FLOTTANTSI. INTRODUCTION.

Chaque année, pendant les grandes vacances scolaires des milliers de jeunes envahissent les plages et inévitablement des noyés sont, repêchés chaque jour. Faute de n'avoir pas été initiés à la natation, ces jeunes se trouvent être des victimes toutes désignées.

Le quotidien national "Le soleil" en collaboration avec les Sapeurs et la Fédération Sénégalaise de Natation et de sauvetage fait beaucoup d'efforts pour Prévenir la Population sur les dangers de la Baignade.

Malgré tous ces efforts, et malgré la surveillance de certains lieux de baignades beaucoup de cas de noyade sont annuellement relevés.

L'année Internationale de la Jeunesse offre l'occasion à la Fédération Sénégalaise de Natation et de sauvetage de mettre en oeuvre l'opération "Apprendre à nager pour sauver une vie"

Cette Opération démarrera en 1985 avec l'Année Internationale et continuera pendant la décennie de la Jeunesse au Sénégal (1986-1995)

II OBJECTIFS /

Chaque enfant initié à la natation prendra conscience des dangers réels de la baignade, saura ainsi préserver sa propre vie et sensibilisera son environnement immédiat. Pour ce faire, l'implantation de bassins d'apprentissage sur les plages les plus fréquentées permettra avec un encadrement adéquat de la Fédération le fonctionnement quotidien d'écoles de natation avec 10 groupes de 30 enfants pour chaque bassin.

Durant donc les 3 mois d'affluence (Juillet, Août, Septembre) 3000 jeunes seront initiés à la fin de la décennie, ils seront 30 000 à être formés au niveau de chaque bassin.

L'installation de 10 bassins verra 300.000 jeunes initiés à la natation à la fin de la campagne et cela durant seulement les 3 mois de grande affluence.

Pendant l'année scolaire, les bassins serviront dans le cadre du sport scolaire et abriteront les compétitions et entraînement des équipes civiles.

L'opération, à terme concernera 500.000 jeunes pour l'initiation et la formation de 300 initiateurs sur l'ensemble du territoire.

III REALISATION DU PROJET /

Le maître d'oeuvre du projet est la Fédération Sénégalaise de Natation et de Sauvetage.

Les Ministères impliqués sont

- Le Ministère de la Jeunesse et des Sports
- Le Ministère de l'Équipement
- Le Ministère des Forces Armées
- Le Ministère de l'Intérieur.

REPARTITION DES TACHES /

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Conception et étude du bassin en collaboration avec F.S.N.S.

Le Ministère de l'Equipement
Moyens logistiques et humains

Le Ministère des Forces Armées
Construction des Bassins

Le Ministère de l'Intérieur
Classement et balisage des plages en collaboration avec la F.S.N.S.
Prise en charge des surveillants de baignade pour les Municipalités.

La Fédération Sénégalaise de Natation et de sauvetage assurera la formation des initiateurs et des surveillants de baignade.

La coordination de l'opération sera assurée par un agent désigné par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sur proposition de la Fédération de Natation et de Sauvetage.

IV IMPLANTATION DES BASSINS/

Les bassins seront implantés dans les localités suivantes:

- DAKAR/ Anse Bernard - Musée Dynamique - Ngor - Rufisque.
- Saint-Louis/ Goxu mbaac- Soor
- Thiès / Ebour
- Ziguinchor/ Port Fluvial
- Kaolack / Koundam
- Fatick / Fatick

V COÛT D'UN BASSIN :

- Matériaux de construction:

- Bois	=	510. 000 F
- Flotteurs	=	160. 000 F
- Barre de fixation	=	90. 000 F
- Boulons-vis-clous-etc	=	60. 000 F
- Chaines d'anerage	=	48. 000 F
- Betons de mouillage	=	89. 000 F

TOTAL = 1052. 700 F

VI COÛT TOTAL DU PROJET

1052.700 F X 10 = 10527. 000 F

Les études techniques, les transports et la main d'oeuvre ne sont pas pris en compte dans le coût. Voir la répartition des tâches dans la rubrique réalisation.

VII FINANCEMENT/

FINANCEMENT SOLLICITE

= 10527 / 000 F

REPUBLIQUE DU SENEGAL

REGION DU CAP-VERT-----
GOUVERNANCE- LISTE DES PLAGES REPERTORIEES (REGION DU CAP-VERT)I VERT (autorisée)

- Plage de l'Anse Bernard, entre la falaise de la cité Esculape au Nord et le promontoire boisé au Sud.

+1 K- Plage des enfants: sur 150 m à l'Ouest du Lagon;
- Plage de Hann, en face des lotissements balnéaires de part et d'autre du cercle de la voile.

+1 A- Plage Musée Dynamique;
+2 - Plage de Ngor (ensemble de la baie).
- Plage de Bol-Air sur une longueur de 800 mètres environ.

▼ Plage de Yoff, entre d'une part les barrières rocheuses reliant l'île au rivage un pont situé à 300 mètres de à l'Est, d'autre part toute la partie du rivage en face du lotissement balnéaire.

+1 A- Plage de Gorée, entre la jetée et la mer.
- Plage de Rufisque, à l'Est de l'ancien phare.

II. JAUNE (surveillée)

- Plage de Fann, au Nord-Ouest du Camp Claudel, face à la sortie de la cité universitaire.

▼ Plage des Almadies, du chemin d'accès à la pointe Sud.

● Plage de petit Mbao et grand Mbao, face aux deux villages.

▼ Plage du Cap-des-biches (sur une distance de 400 m, de part et d'autre de la route d'accès).

- Plage de Yèno en face en face du lotissement balnéaire.

- Plage de Sinthiou en face du lotissement balnéaire
- Plage de Toubab Dialaw.

III- ROUGE (interdite)

- Plage de l'Institut Pasteur du Sud-Est de cet établissement, entre les rochers sur une distance de 350 m.

- Plage de Guédiawaye (Malika) de Malika-Mer à un point situé à 1.500 mètres à l'Ouest.

M Plage de Lat-Diopr (Madoleinos)

- Plage en face de la Cité police.

M Plage en face de l'Avenue des Ambassadeurs.

03

REPUBLIQUE DU SENEGAL

REGION DU CAP-VERT

GOUVERNANCE

- A/ BAIGNADES AUTORISEES

1°/ VERT - (à surveiller par l'exploitant)

+2 - Plage de Hann, en face des lotissements balnéaires de part et d'autre du cercle de la voile.

■ Plage de Ngor (ensemble de la baie)

2°/ JAUNE - (à surveiller par la Commune)

+2 - Plage de l'Anso Bernard, entre la falaise de la cité Esculape au Nord et le promontoire boisé au Sud.

+1 x- Plage des enfants sur 150 mètres à l'Ouest du Lagon.

+2 - Plage du Musée Dynamique.

1- Plage de Bel-Air sur une longueur de 800 mètres environ.

- Plage de Yoff, entre d'une part les barrières rocheuses reliant l'île au rivage et un pont situé à 300 mètres à l'Est, d'autre part toute la partie du rivage en face du lotissement balnéaire.

+1 - x- Plage de Gorée, entre la jetée et le mur.

- Plage de Rufisque, à l'Est de l'ancien pharo.

+2 - Plage de Fann, au Nord-Ouest du Camp Claudel, face à la sortie de la cité universitaire.

- Plage des Almadies, du chemin d'accès à la pointe Sud.

- Plage de petit Mbao et grand Mbao, face aux deux villages.

- Plage du Cap-des-Biches (sur une distance de 400 m, de part et d'autre de la route d'accès).

- Plage de Yenn en face du lotissement balnéaire.

- Plage de Sinthiou en face du lotissement balnéaire.

- Plage de Toubab Dialaw.

B/ Baignades Interdites:

ROUGE (à garder en permanence)

- Plage de l'Institut Pasteur au Sud-Est de cet Etablissement entre les rochers sur une distance de 350 m.

- Plage de Guédiawaye (Malika) de Malika-mer à un point situé à 1.500 mètres à l'Ouest.

- Plage de Lat-Dior (Madeleines)

- Plage en face de la Cité police.

- Plage en face de l'Avenue des Ambassadeurs.

ANNEXE IV

Quelques éléments de règlement sur la sécurité des Bains Publics:

Editeur Officiel Quebec CANADA.

- Lorsqu'une plage est ouverte au public, le nombre de préposés à la surveillance doit être conforme à ce tableau.

Longueur de la plage en mètres	Nombre Minimal de:	
	Surveillants sauveteurs	Assistant - sur- veillant - sauveteur
Moins que 125	0	1
125 250	2	1
250 à 375	2	2
375 à 500	3	2
500 à 625	3	3

N.B. Pour chaque unité ou fraction d'unité de 125 m de plus au delà de 625m un préposé à la surveillance supplémentaire doit être ajouté.

- Un surveillant-sauveteur d'une plage doit être âgé de 17 ans.
- Un assistant surveillant sauveteur d'une plage doit être âgé de au moins 16 ans.
- Les préposés à la surveillance doivent être identifiés.
- Une plage ouverte au public doit être pourvu de l'équipement suivant:
 - a) Une chaloupe de sauvetage non motorisée pour chaque unité ou fraction d'unité de 250m linéaires de plage.
 - b) Une poste de surveillance d'une hauteur minimale de 2,4m pour chaque unité de 125m linéaires de plage.
 - c) à chaque poste de surveillance d'une bouée de sauvetage.
 - d) Une série complète de canulés oropharingées pour maintenir la liberté des voies respiratoires lors de la respiration artificielle.
 - e) Une trousse de premières soins comprenant:
 - un manuel de secourisme.
 - 150 ml d'antiseptique en usage dans les centres hospitaliers, etc ...
 - f) Une couverture.
 - g) Un moyen de communication mis à la disposition du préposé à la surveillance pour communiquer avec les services d'urgence.

- Le canotage et la pêche sont interdits dans la zone de baignade.
- Sauf en cas de nécessité, une chaloupe de sauvetage ne doit être utilisée pour faire la patrouille parmi les baigneurs.
- Il est interdit d'apporter sur la plage des contenants en verre.
- Au moins deux (2) affiches doivent être placées à des endroits en évidence reproduisant au bénéfice des baigneurs, les dispositions du règlement.

